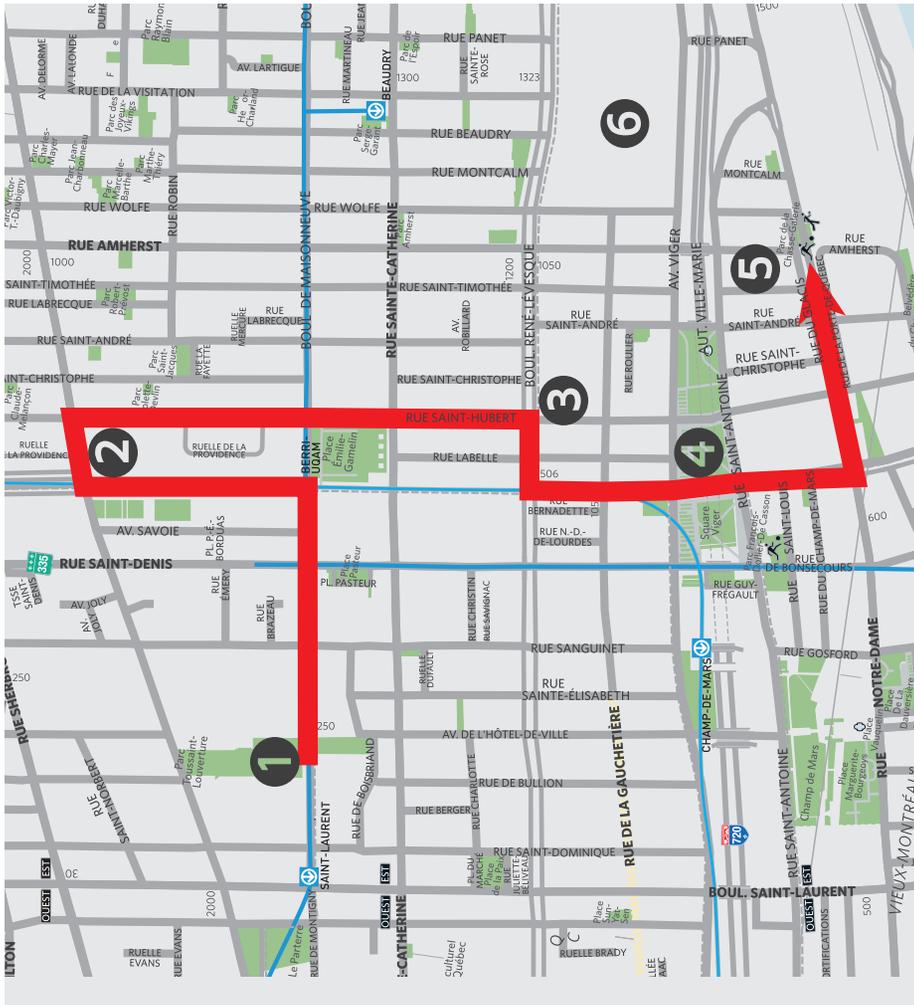


Parcours de la visite de quartier



1. Habitations
Jeanne-Mance
2. Îlot voyageur
3. CHSLD
Jacques-Viger
4. Gare-Hôtel Viger
5. Faubourg
Québec
6. Radio-Canada



VISITE DE QUARTIER

**QUELLE PLACE
POUR LES LOCATAIRES
DANS LE CENTRE-SUD ?**



Samedi 23 mai 2015
Départ de la visite à 15 h,
au métro Saint-Laurent
(devant l'entrée du métro)



Comité
logement
Ville-Marie

1710, rue Beaudry, local 2.6
Montréal (Québec) H2L 3E7
Tél.: 514.521.5992
info@clvm.org



Au printemps 2015, l'équipe du Comité logement Ville-Marie et des militantEs ont organisé cette visite de quartier et réalisé ce feuillet, dans le cadre des activités du camp du FRAPRU pour le droit au logement.

1. Habitations Jeanne-Mance

Inaugurées en 1959, les Habitations Jeanne-Mance sont la première initiative de logement social au Québec. Érigé en plein cœur du *Red Light* de Montréal, ce projet entraîne une transformation du quartier en faisant, entre autres, disparaître 7 rues et 1383 logements, puis en élargissant 3 rues existantes. Il s'agit du plus grand complexe de HLM au Québec : composé de 28 bâtiments, et comptant 788 logements, le site comprend également 60% d'espaces libres, dont des jardins, des terrains de jeu et des parcs, ce qui en fait un véritable poumon vert au cœur du centre-ville. À partir de 2009, des travaux de réaménagement du site et de rénovation majeure des logements sont entrepris. Aujourd'hui, les habitations Jeanne-Mance se démarquent par leurs initiatives en matière d'aménagement paysager et d'art public.

2. Îlot Voyageur

Annoncé en 2005 par l'UQAM, le projet de l'Îlot voyageur, réalisé en mode PPP, prévoit l'implantation d'un pavillon universitaire et d'un millier de résidences étudiantes, ainsi que d'une gare d'autobus. En avril 2006, quelques mois après le début des travaux, un scandale financier est révélé au grand jour. En 2007, le Gouvernement du Québec doit prendre en charge la gestion de l'Îlot et entreprend des pourparlers avec le promoteur privé Busac pour racheter l'immeuble. Malgré une mobilisation visant à obtenir le site pour y développer du logement étudiant et du logement social pour les familles, le gouvernement vend le site par appel d'offre à un promoteur privé, le Groupe Aquilini, en 2013. Au total, la facture publique de l'Îlot Voyageur aura été de 300M\$.

3. CHSLD Jacques-Viger

L'Institut des Sœurs de Miséricorde comprend plusieurs bâtiments, dont les plus anciens datent de 1853. Ensemble conventuel important, le site a accueilli une des maternités les plus réputées de Montréal au début du 20^{ème} siècle. Le site a été cédé par les Sœurs au Gouvernement du Québec dans les années 50 et sera transformé par la suite en CHSLD. Le CSSS Jeanne-Mance prend la décision de le fermer en 2013. Plusieurs groupes communautaires se concertent alors afin de le revendiquer et d'y développer un projet qui assure la continuité de la vocation du site (mission de santé et de service social). Ce projet vise à répondre aux besoins en logement de 3 groupes distincts présents dans le quartier: les familles, les personnes âgées à faible revenu et les étudiantEs.

4. Gare-Hôtel Viger

La construction de la gare-hôtel Viger est complétée en 1897. Premier édifice à combiner les fonctions de gare et d'hôtellerie au Canada, l'hôtel fermera ses portes en 1935 et la gare en 1951. Suite à ces fermetures, la Ville de Montréal acquiert le site pour y installer des bureaux. Elle le cèdera cependant en 2006, sans appel d'offre, à un promoteur privé ayant un projet hôtelier et résidentiel haut de gamme. Plusieurs intervenants dénoncent la transaction et revendiquent notamment l'inclusion de logements sociaux sur le site. Une entente, prévoyant le versement d'une contribution financière par le promoteur, est finalement conclue. Le projet est pour l'instant sur la glace (et l'argent aussi).

5. Faubourg Québec

Ancien terrain de la gare de triage du CP, le terrain de Faubourg Québec a été acquis par la Ville de Montréal. À la fin des années 80, la Ville envisage de le céder pour un projet de développement immobilier privé. Une lutte est alors entreprise par plusieurs organismes, dont la table de quartier Alerte Centre-Sud et le Comité logement afin d'obtenir 40% de logements sociaux sur le site. Une entente est finalement conclue en 1993. La Ville accorde 20% de logements sociaux sur le site et 40% hors site. Sur une période de 10 ans, ce sont 430 logements en coopératives et 336 logements en OSBL, pour un grand total de 766 unités de logement social, qui ont été construits. Sur le site même de Faubourg Québec, ce sont 221 logements, situés dans 2 coopératives et 2 OSBL, qui ont été officiellement inaugurés en septembre 2006 et qui partagent le terrain avec des condos. Il s'agit d'une victoire importante issue de la mobilisation des groupes et des citoyenNEs du quartier.

6. Radio-Canada

En avril 1963, la Ville de Montréal annonce l'expropriation de 5000 résidents et la démolition de 262 immeubles situés dans le *Faubourg à m'lasse* afin d'y accueillir la Maison de Radio-Canada. Les travaux débutent en 1966 et l'inauguration du site a lieu en 1973. En 2002, Radio-Canada vend une partie de son stationnement à un promoteur privé, qui désire y construire 120 unités de condominiums. Une large coalition est alors créée afin de revendiquer du logement social dans le projet. Le projet initial tombe à l'eau et Radio-Canada décide d'initier un processus de consultation visant le redéveloppement de l'ensemble de son site. Suite à une large mobilisation, une entente prévoyant la construction d'un projet de 2000 logements, dont 22 % de logements sociaux, est conclue. Un appel de propositions auprès de consortiums privés est lancé par Radio-Canada en 2011. En 2015, la Société d'Etat décide de rejeter le projet qui lui est soumis par le seul consortium à avoir présenté une proposition. À suivre...